

LE MARCHE DES BRASSEURS

“Le pavillon des brasseurs de 1000 hl et moins”

Destiné aux brasseurs artisanaux brassant 1000 hectolitres maximum, le concept de MARCHE des BRASSEURS présente à la fois un tarif attractif et un décor dédié au savoir-faire passionnel qui préside à la naissance de bières délectables. Finement étudié, ce tarif rend hommage à l'Artisanat dans un espace en phase avec les nouveaux territoires brassicoles, où grandissent ces fleurs du malt. Nouveauté du MONDIAL, cette offre exceptionnelle, **600 Euros H.T.**, est à saisir. Elle permet à tout brasseur de faire découvrir et vendre ses produits au cœur même d'une vitrine promotionnelle internationale !

L'ESPACE FOURNI EST DE 7,5 M² Limite de 1 espace par exposant

■ Emplacement sur sol nu comprenant : - une table et 2 chaises (pas d'électricité et de spots).

359,50 € HT

+

DECHETS

■ Participation **obligatoire** au traitement des déchets **2,20 €/m² HT x 7,5 m²**

16,50 € HT

+

ASSURANCES

OBLIGATOIRES Assurances contractées par l'intermédiaire du Comité d'Organisation. Voir Article 12 du règlement.

■ “Tous risques / Dommages” **obligatoire** : Capital assuré de 10 000 € Franchise de 150 € par sinistre. **47 € HT**

■ “Responsabilité civile exposant” **obligatoire** : Tous dommages assurés pour 8.000.000 € (dont 10.000€ de dommages matériels). Franchise de 150€ par sinistre. **17 € HT**

64 € HT

FACULTATIVES

■ “Tous risques / Dommages” **supp.** :

Capital supplémentaire de 10 € par tranche de 3 000 € HT.

Souscription de _____ tranches X 10 € HT = _____ € HT

■ “Tous risques / Dommages” **extension casse** : Extension à 0,16% de la valeur des biens assurés.

0,16% X _____ € HT = _____ € HT

+

FRAIS DE DOSSIER OBLIGATOIRES

■ Comprendant : **10 invitations gratuites**, l'inscription au catalogue et celles des produits présentés sur votre stand. Exposant principal 160 € HT. Pour tout co-exposant présent sur le stand 160 € HT.

Nombre d'exposants _____ X 160 € HT = **160 € HT**

+

CARTE ACHETEUR

■ Donne droit à l'accès et au verre de dégustation

Nombre de cartes acheteurs _____

X 3,76 € HT = _____ € HT

Les cartes achetées et non utilisées ne seront pas remboursées. Achat par multiple de 5.

+

NOUVEAU

Recevez **10 invitations gratuites** qui donnent droit à l'accès au salon et au verre de dégustation (incluses dans les frais de dossier).

Offrez à vos clients la **CARTE ACHETEUR** qui donne droit à l'accès au salon et au verre de dégustation au tarif spécial de **4,50 euros TTC**.

TOTAL HT

€

TVA 19,6%

€

MONTANT TOTAL TTC

€

PAIEMENT : ACOMPTE ET ANNULATION

ANNULATION : Voir Article 6 du règlement.

ACOMPTE calculé sur le montant TTC (toutes taxes comprises), **25% à joindre à la présente pour inscription**, celle-ci n'étant effective qu'accompagnée de ce paiement. **SOLDE DÛ** à payer impérativement au plus tard le 3 septembre 2010. Tout chèque doit être libellé à l'ordre de Strasbourg Evénements. Vous pouvez aussi payer par carte de crédit ou virement bancaire.

Carte de crédit Visa Eurocard/Mastercard American Express Numéro de la carte _____ Date d'expiration _____

J'autorise STRASBOURG EVENEMENTS à débiter ma carte du montant de : _____ € Nomsur la carte _____

Références bancaires du bénéficiaire : **SA STRASBOURG EVENEMENTS** Place de Bordeaux Wacken - BP 256/R7 - 67082 STRASBOURG Cedex FRANCE

CIC EST code banque → 30087 code guichet → 33080 n° de compte → 00023701301 clé → 01 IBAN → FR76 3008 7330 8000 0237 0130 101 BIC → CMCIFRPP

Domiciliation : CENTRE D'AFFAIRES DE STRASBOURG, 31 rue Jean Wenger Valentin, 67958 STRASBOURG CEDEX 9 FRANCE TVA intracommunautaire → FR 03 384911129

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Toutes prestations complémentaires (mobilier, électricité pour les stands, puissance électrique complémentaire, eau, évier, téléphone, nettoyage des stands, etc.) seront disponibles dans le guide technique. Le guide technique et le guide administratif seront disponibles sur le site Internet suivant : www.mondialbierstrasbourg.com

Fait à : _____

Le : _____

Signature _____

et cachet de l'entreprise

La TVA (taxe à valeur ajoutée) doit être acquittée par les exposants étrangers qui pourront la récupérer auprès des services fiscaux français après la manifestation. Direction des résidents à l'étranger et des services généraux (DRESG). Services des Remboursements de TVA des assujetés étrangers 10, rue du Centre - TSA 60015 - 93465 Noisy-le-Grand - France - Tél : (0033) 01 57 33 84 00 - Télécharger le formulaire 3559 sur le site www.impots.gouv.fr dans le cadre “recherche de formulaire”.